CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 30 juin 2011

CP 11/06-31

L'an deux mil onze, le 30 juin à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Étaient présents : MM. Cambon, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset , Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac ;

Absent ayant donné procuration de vote : M. Empociello.

SCHEMA DE DEVELOPPEMENT CULTUREL DU PAYS MONTALBANAIS

Le Pays Montalbanais a souhaité s'inscrire dans le dispositif régional des projets culturels de territoire, et l'adoption de son schéma de développement culturel en mars 2009, lui a permis de signer une convention territoriale de développement culturel pour 3 ans (2009-2011) avec la Région et le Département.

Les actions retenues pour la deuxième année s'inscrivent dans les axes prioritaires suivants :

- Organiser un relais d'information et centre de ressources diagnostic des équipements
- Mettre en oeuvre un projet culturel pour tous les publics du Pays organisation d'une saison culturelle sur l'année intégrant des actions d'éducation artistique
- Aider à la structuration en vue de la mise en réseaux des acteurs
- Connaissance et conservation des patrimoines -

Le programme opérationnel d'actions présentées au titre de l'année 2010 avec un déroulement prévu en 2011, a été validé par le Pays le 27 octobre 2010 et approuvé par la Région le 16 décembre 2010. La volonté a été affirmée de **poursuivre l'exploration du territoire** avec des actions proposant différents regards sur les paysages matériels (patrimoines, architecture...) et immatériels (personnalités, gastronomie, mémoire...) qui font la singularité de ce Pays.

Le Conseil Général a adopté le principe d'une enveloppe d'intervention de 50 000 € en donnant délégation à la commission permanente pour l'approbation du programme d'actions annuel, et la répartition des subventions directement aux porteurs de projet. L'intervention à parité du Département et de la Région est recherchée sur les projets.

Je vous propose d'examiner, à notre tour, la maquette 2010 du programme opérationnel d'actions, jointe en annexe I, dans le cadre de la mise en oeuvre du schéma de développement culturel du Pays Montalbanais.

Notre collectivité interviendrait pour un montant d'aides de 40 275 € sur huit dossiers.

Si ces propositions d'aides vous agréent, la situation budgétaire serait la suivante à l'article 674562 sous fonction 311 :

Autorisation d'engagement :	50 000 €
Engagement précédent :	/
Engagement à la présente commission :	
Reliquat:	9 725 €

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu le programme opérationnel d'actions présentées au titre de l'année 2010 avec un déroulement prévu en 2011, validé par le Pays le 27 octobre 2010 et approuvé par la Région le 16 décembre 2010, dans le cadre de la mise en oeuvre du schéma de développement culturel du Pays Montalbanais,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE:

- Accorde une subvention globale de 40 275 € pour lintervention du conseil Général sur huit dossiers tels que présentés en annexe ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 674562, sousfonction 311.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

SCHEMA DE DEVELOPPEMENT CULTUREL DU PAYS MONTALBANAIS

CP 11/06-31ann

Maquette 2010 • Les Embarcadères : Saison culturelle financée dans le cadre du Projet culturel de territoire du Pays Montalbanais

Actions et Maîtrise d'ouvrage	Coût éligible de la manifestation Coût total TTC	Financement Conseil Régional	Financement Conseil Général	Autofinancement pour les MO publics ou Financement Commune ou CC	Etat	Autofinancement pour les MO privées // Financement privé
1- ASSOCIATION LES PASSIONS:	26.800 €	7 000 €	7 000 €	8.000 €		4 800 €
		(26,1%)	(26,1%)	(29,8 %)		(18%)
« UNE SOIRÉE MUSICALE CHEZ						(recettes billetterie
INGRES»						sur la base de 12 €
En collaboration avec le musée Ingres et						l'entrée)
l'association CONFLUENCES						
• 4 concerts lecture autour d'Ingres						
et de sa passion pour la musique; à partir de						
sa correspondance avec des amis musiciens						
et des symphonies de Beethoven						
• 4 musiciens et 1 lecteur						
•utilisation des documents historiques						
conservés au Musée Ingres						
Tout public						

Actions et Maîtrise d'ouvrage	Coût éligible de la manifestation Coût total TTC	Financement Conseil Régional	Financement Conseil Général	Autofinancement pour les MO publics ou Financement Commune ou CC	Etat	Autofinancement pour les MO privées // Financement privé
 2-MUSÉE CALBET DE GRISOLLES « HABITAT »en collaboration avec la Ville d'art et d'histoire de Montauban, l'école d'architecture de Toulouse, un collectif d'architectes, plasticiens, photographes - Action en 3 volets : • un travail photographique de Yohann Gozard : introspection sur les modes d'architecture et l'aménagement du territoire du Pays • une série de travaux pratiques par les étudiants et les membres du collectif : construction d'un ensemble de micro architectures à même d'évoquer la mobilité, le développement durable • l'investissement des espaces intérieurs d'une maison par l'artiste Florence Carbonne -restitutions : • 4 expositions au CIAP et sur le territoire • actions pédagogiques sur l'architecture, les arts plastiques et la photographie Tout public 	24.000 €	8 000 € (33,3%)	8 000 € (33,3%)	(29,2 %) (2.000 € intercommunalités 2.000 € Commune de Grisolles 3.000 € CIAP/Mairie de Montauban)		1 000 € (4,2%) mécénat

Actions et Maîtrise d'ouvrage	la manifestation	Financement Conseil Régional	Financement Conseil Général	Autofinancement pour les MO publics ou Financement Commune ou CC	Etat	Autofinancement pour les MO privées // Financement privé
3-ASSOCIATION EÏDOS	21 500 €					4 900 €
« SORTIES DE CHAMP » :		(25 %)	(25 %)	(27,2 %)		(22, 8%) (autofinancement et
en collaboration avec le Rio pour le ciné- concert						billetterie)
 cycle de 6 projections itinérantes et un ciné-concert autour de films qui questionnent la relation de l'homme au paysage projections possibles en journée pour le public dit «empêché» et le jeune public mise en place de décor et d'une ambiance conviviale//organisation de rencontres paroles captées à l'occasion de ces séances sur les notions de paysage, de ruralité, de territoire et d'aménagement qui donneront lieu à la réalisation d'un documentaire audiovisuel projeté en fin de cycle Tout public						

Actions et Maîtrise d'ouvrage	Coût éligible de la manifestation Coût total TTC	Financemen t Conseil Régional	Financement Conseil Général	Autofinancement pour les MO publics ou Financement Commune ou CC	Etat	Autofinancement pour les MO privées // Financement privé
 4-ADDA 82 « L'OREILLE ECOUTE » 2° volet avec le Centre de création musicale d'Albi (GMEA) - finalisation des différentes oeuvres sonores produites - diffusion de ces oeuvres sur le territoire Tout public 	12 000 €	3 000 € (25%)	3 000 € (25%)			2.000 € (16,7%) valorisation ingeniérie
 5- ASSOCIATION RÉEL en collaboration avec Swann Expo « MIAM » exposition interactive et nomade à partir d'albums jeunesse sur les sens, les saveurs, les goûts puis de la lecture sensorielle de l'environnement (quotidien, paysages) action en trois temps: mise en bouche ou imprégnation littéraire randonnées gourmandes exposition Miam! Publics: Enfants 8 à 17 ans / Tout public 	1	5 000 € (25%)		4.500 € (22,7%)	500 € (emploi aidé Fonjep) (2,3 %)	5.000 € (25 %)

Actions et Maîtrise d'ouvrage	Coût éligible de la manifestation Coût total TTC	Conseil	Financement Conseil Général	Autofinancement pour les MO publics ou Financement Commune ou CC	Etat	Autofinancement pour les MO privées // Financement privé
6- LE LOCAL • ESPACE JEAN DUROZIER	25 220 €	4 000 € (15 ,9%)	4 000 € (15,9%)			10 590 €
« L'ESPAGNE D'ICI » avec la Négrette et en collaboration avec les associations Cervantes et Azaña Une série d'événements autour des espagnols d'ici à partir de la création Ay Carmela: • 5 représentations d'Ay Carmela • 4 représentations jeune public Papirus (Cie Xirriquiteula de Barcelone) • Rencontres –animations en milieu scolaire • Lecture, concert, film Tout public				(2.630 € commune de Labastide St Pierre + 4.000 € intercommunalités)		(42 %)

Actions et Maîtrise d'ouvrage	Coût éligible de la manifestation Coût total TTC	Financement Conseil Régional	Financement Conseil Général	Autofinancement pour les MO publics ou Financement Commune ou CC	Etat	Autofinancement pour les MO privées // Financement privé
7-ASSOCIATION ÊTRE	13 200 €					7 250 €
« VOYAGES• RDV ARTS ET L'ÊTRE » en collaboration avec Sophie Carlin · rencontres artistiques à travers des performances chaque fois renouvelées et réalisées en fonction des lieux et des artistes de divers champs artistiques invités autour d'une danseuse et d'une comédienne metteur en scène • 4 soirées dans des lieux du terroir Tout public		(14,4%)	(14,4%)	(16,3%)		(54,9%)

Actions et Maîtrise d'ouvrage	Coût éligible de la manifestation Coût total TTC	Financement Conseil Régional	Conseil Général	Autofinancement pour les MO publics ou Financement Commune ou CC	Etat	Autofinancement pour les MO privées // Financement privé
8-ASSOCIATION DU PAYS	20 500 €	6 000 €	6 000 €	7 000 €		1 500 €
MONTALBANAIS		(29,3%)	(29,3%)	(34,1%)		(7,3%)
COMMUNICATION AUTOUR DE LA SAISON CULTURELLE LES EMBARCADERES 2011: • Création de l'identité visuelle 2011 • Impression et diffusion des documents de documentation • Lancement de la nouvelle saison en collaboration avec l'IUP Arts appliqués autour de deux axes d'intervention: - un balisage graphique, architectural, dispersé sur tout le Pays, pour annoncer le lancement: mise en scène via le mobilier urbain existant ou positionné pour l'occasion - la réalisation d'un événementiel pour la soirée de lancement						
TOTAL	163 220 €				500 €	
		(24,67%)	(24,67 %)	(27,64%)		(22,69 %)

Le Président,